

fournir un service ferroviaire et permet aux experts en trafic et en développement industriel du National-Canadien de conseiller, en ce qui concerne les développements ferroviaires, les expéditeurs qui utiliseront ce nouvel embranchement. Il appartient, cependant, au monde des affaires, en Gaspésie aussi bien que dans le reste du pays, de profiter de cette excellente occasion pour élaborer de nouveaux modes de traitement et de vente, à destination et en provenance de la région que desservira ce chemin de fer.

A mon avis, cette mesure aidera les Canadiens d'au moins trois façons: elle fournira de l'emploi immédiat en vue de la construction de la ligne; elle fournira de l'emploi supplémentaire pour l'exploitation et à l'entretien de cette nouvelle ligne; et surtout, elle permettra la création rapide d'un plus grand nombre d'emplois et l'exploitation des ressources économiques dans la région de la rive nord de la Gaspésie aussi bien que dans le reste du pays, l'adoption de cette mesure contribuera dans une grande mesure au développement économique,—on pourrait même dire au rétablissement économique,—de l'une des grandes régions historiques du Canada.

Monsieur le président, je désirerais vous faire remarquer que, si vous consultez la carte, vous verrez que Sainte-Anne-des-Monts deviendra en quelque sorte la tête de la ligne de la rive sud, c'est-à-dire le terminus situé le plus à l'est sur la côte du Saint-Laurent, et que Sainte-Anne-des-Monts est directement en face de Sept-Îles, où se poursuivent actuellement une exploitation minière et un développement hydroélectrique d'une immense envergure. Au cours des dix dernières années, il était pénible de constater que seul le Saint-Laurent séparait la population de la côte sud de ce développement fantastique. Cette population a toujours désiré participer à l'expansion de la rive nord, et nous croyons qu'en reliant Sainte-Anne-des-Monts au reste du Canada nous permettrons à la population de la Gaspésie de participer davantage à la mise en valeur de la rive nord.

Monsieur le président, pour aider votre Comité, j'ai ici avec moi M. George Scott, sous-ministre adjoint des Transports. Sont également présents: M. Fortier, conseiller général et M. Thornton, adjoint exécutif pour la Division des chemins de fer. En outre, de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada, nous avons M. Dingle, vice-président du réseau, M. Johnston, ingénieur en chef, et M. Macdougall, conseiller général.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, monsieur Balcer.

Messieurs, vous avez entendu l'exposé du ministre. Désirez-vous poser quelque question au sujet de l'article 1?

M. FISHER: D'après ce que vous avez dit en Chambre aussi bien que devant ce Comité, je n'ai pas compris exactement quel serait le volume du trafic, et je désirerais vous demander quelles sont les dispositions actuelles relativement à la manutention des concentrés du cuivre qui se trouvent, je crois, à Murdochville, et où ils sont expédiés?

M. BALCER: Actuellement, les anodes de cuivre sont transportées par camion jusqu'à Gaspé; une partie est expédiée par eau de Gaspé, mais la plus grande partie est expédiée par rail.

M. FISHER: En d'autres termes, vous n'espérez pas obtenir ce trafic?

M. BALCER: Je n'ai pas dit qu'il n'y avait aucun espoir. Je ne peux pas dire actuellement si ce concentré sera transporté sur cette nouvelle ligne de chemin de fer.

M. FISHER: Puis-je demander aux hauts fonctionnaires quelles négociations ils ont entamées avec la *Noranda* ou la *Gaspé Copper Mines* en vue de conclure un accord relativement à ce trafic?

M. S. F. DINGLE (*Vice-président adjoint, Chemins de fer nationaux du Canada*): Nous n'avons encore eu aucun entretien à ce sujet avec les représentants de ces compagnies.